

## FEUILLE DE ROUTE

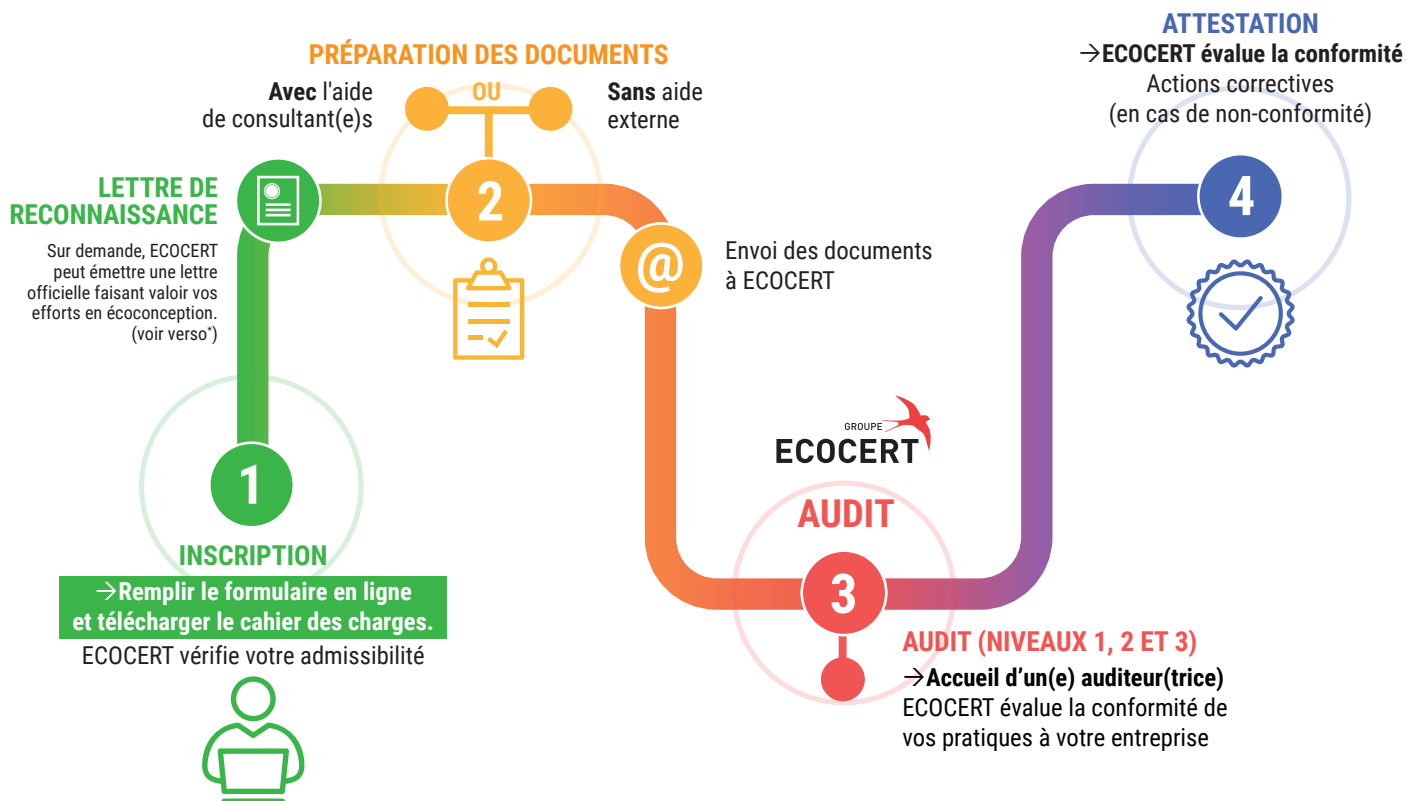
ATTESTATION ÉCORESPONSABLE<sup>MC</sup> –  
EMBALLAGE ÉCOCONÇU

## RAPPELS SUR LA DÉMARCHE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD) :

Elle est basée sur la nécessité d'un engagement impliquant une vision à long terme et l'adhésion de la haute direction.

Elle consiste à adopter une approche s'appuyant sur des indicateurs mesurables et une philosophie d'amélioration continue.

Elle doit considérer les attentes des acheteurs, des donneurs d'ordre et des consommateurs.



Cette FEUILLE DE ROUTE s'adresse à ceux qui désirent préparer à l'interne les documents requis afin d'obtenir le niveau 1 de l'Attestation ÉCORESPONSABLE<sup>MC</sup> – Emballage Écoconçu sans support externe.

(Étape 2 du Processus d'attestation ci-dessus).

L'Attestation Emballage ne s'applique pas à une organisation, mais permet d'assurer la conformité d'emballages existants composés de mono-matières ou de multi-matières faites de plastique, fibres (papier/carton uniquement), aluminium, acier ou verre.

RAPPEL : Il est possible pour une organisation de démarrer sa démarche directement aux niveaux supérieurs de l'Attestation ÉCORESPONSABLE<sup>MC</sup>. Dès réception de la documentation, ECOCERT évaluera la conformité de vos pratiques sur vos sites d'activités. Il faut se rappeler que l'audit sur site n'est pas un constat d'échec ou de réussite, mais plutôt une avenue complémentaire aux documents pour reconnaître vos efforts et votre progrès. Si des écarts sont détectés par rapport au Cahier des charges, vous disposerez d'un délai pour mettre en place des actions correctives.

L'ATTESTATION PERMET D'ÉVALUER DEUX AXES DISTINCTS EN MATIÈRE D'ÉCOCONCEPTION :

- 1 Les démarches et les actions d'écoconception réalisées par les organisations;
- 2 Les attributs ou les caractéristiques écoresponsables des emballages.

\*\* Consultez la boîte à outils contenant des liens de références et didactiques sur le site Internet du **Programme ÉCORESPONSABLE<sup>MC</sup>**.



### 1. FORMER L'ÉQUIPE ET PRÉPARER LES DOCUMENTS DE BASE

Former une équipe multifonctionnelle affectée à l'écoconception d'un emballage soumis à une demande d'attestation, dont au moins un membre détient une formation en écoconception ou est un(e) consultant(e).

Élaborer les documents de base, incluant :

- Un engagement environnemental incluant l'écoconception;
- Des objectifs généraux d'écoconception;
- Des outils de suivi en lien avec les critères de l'attestation;
- Une veille des meilleures pratiques du secteur vous permettant de comparer votre initiative à celles de votre marché.



### 2. ÉVALUER VOTRE CONTEXTE

- Analyser votre milieu afin d'identifier les attentes du marché et les différentes parties prenantes quant à la gestion de fin de vie de vos emballages soumis à une demande d'attestation ainsi que les principaux enjeux environnementaux liés à l'emballage.
- Élaborer un processus de sélection des fournisseurs qui privilégient les relations à long terme et ayant des certifications ou reconnaissances démontrant un engagement envers le développement durable.
- Préparer une liste de vos fournisseurs et la maintenir à jour.
- Contacter vos fournisseurs pour des informations sur les aspects environnementaux de leurs composants.
- Vérifier, au moins partiellement, la satisfaction de votre clientèle quant à l'emballage écoconçu.
- Commencer à mesurer les bénéfices environnementaux de votre démarche d'écoconception.

#### \* LETTRE DE RECONNAISSANCE

Comme stipulé dans le cahier des charges, section 2,6 " Une organisation qui a un projet d'écoconception pour un emballage en amont du niveau 1, a la possibilité de faire évaluer son projet d'écoconception... ».

Cette étape est une RECONNAISSANCE sous forme de lettre officielle émise par ECOCERT qui confirme que l'entreprise a mis en place une structure d'écoconception et qu'elle est en processus d'obtenir le niveau 1, 2 ou 3.

- Cette RECONNAISSANCE peut servir à une entreprise pour développer ses marchés;
- Il y a un coût pour cette étape.



### 3. APPLIQUER DES STRATÉGIES D'ÉCOCONCEPTION

S'assurer de respecter les critères obligatoires en termes de contenu (intrants de production) pour les matériaux de l'emballage

(Réf. : Cahier des charges Attestation Emballage).

Respecter également au moins 1 critère pour chacune des 3 stratégies d'écoconception suivantes :

- 1 **L'approvisionnement responsable**
- 2 **La conception optimale**
- 3 **La gestion de fin de vie de l'emballage.**



### 4. COMMUNIQUER VOTRE DÉMARCHE

Communiquer à l'interne et à l'externe au sujet de votre démarche d'écoconception et des retombées et résultats de cette démarche.

À l'interne, la communication peut être restreinte au sein de l'organisation pour le **Niveau 1**.

À l'externe, les informations sur les attributs devront être disponibles pour les clients et/ou consommateurs.



Tout au long de l'année, assurez-vous de bien documenter vos rencontres, vos actions et les améliorations effectuées.



**VOTRE ORGANISATION EST PRÊTE POUR LA DEMANDE D'ATTESTATION.**

Env.canada@ecocert.com

Tél. : 418 838-6941  
ou sans frais : 855 246-9383

**ecoresponsable.net**